

**Record Portes Automatiques**  
Avenue Pierre Semard 5  
FR-31600 SEYSSSES  
Tél: + 33 562 23 18 23  
Fax: + 33 562 23 18 29  
www.record-portes-automatiques.fr  
N° TVA: FR 72 399 024 652



SFR TOULOUSE ESQUIROL

-

M. ZERIBI  
Place Esquirol  
31000 TOULOUSE

---

Projet / indice:	<b>1419846 / 02</b>	Date:	<b>21.07.2022</b>
No. client:			
Référence chantier	<b>SFR ESQUIROL</b>	Notre référence:	<b>SFR ESQUIROL</b>
Commercial(e):	<b>David Chuvanduc</b>		

---

**Monsieur,**

*Nous vous remercions de votre consultation pour la fourniture et pose de portes automatiques **record** et avons le plaisir de vous joindre notre offre commerciale qui répond à vos exigences actuelles en termes de :*

- \* **SECURITE** *Depuis plus de 50 ans, le groupe suisse Agta record maîtrise **la conception, la fabrication, l'installation et la maintenance** des portes automatiques piétonnes.*
  
- \* **NOTORIETE** *Grâce à notre bureau de Recherche et Développement qui innove chaque jour, **Agta record** est l'un des **leaders mondiaux** de la porte automatique et occupe la 1<sup>ère</sup> place en France.*
  
- \* **SUR MESURE** *Notre **gamme complète** de produits permet à nos équipes de vous proposer la solution correspondant à vos besoins : **le meilleur produit à la bonne place.***
  
- \* **PROXIMITE** *Etre plus proche de vous, telle est notre devise : **19 agences** sur toute la France, **45 commerciaux, 100 techniciens de pose, 250 techniciens de maintenance.** Nous mettons tout en œuvre pour améliorer notre réactivité technique et commerciale.*

Siège Social : ZAC . 6, rue de l'Orme St Germain . 91165 Champlan Cedex . France - www.record-portes.automatiques.fr  
SAS au capital de 10 000 000 € - R.C.S. Evry B 399 024 652 . APE 2512 Z . N° intra-communautaire FR 72 399 024 652

---

**Votre interlocuteur record: David CHUVANDUC** Tél. 06 72 89 49 10 Fax 05 62 23 18 29  
Email: david.chuvanduc@record.fr  
Projet / indice: 1419846 / 02

**Record Portes Automatiques**  
Avenue Pierre Semard 5  
FR-31600 SEYSSSES  
Tél: + 33 562 23 18 23  
Fax: + 33 562 23 18 29  
www.record-portes-automatiques.fr  
N° TVA: FR 72 399 024 652



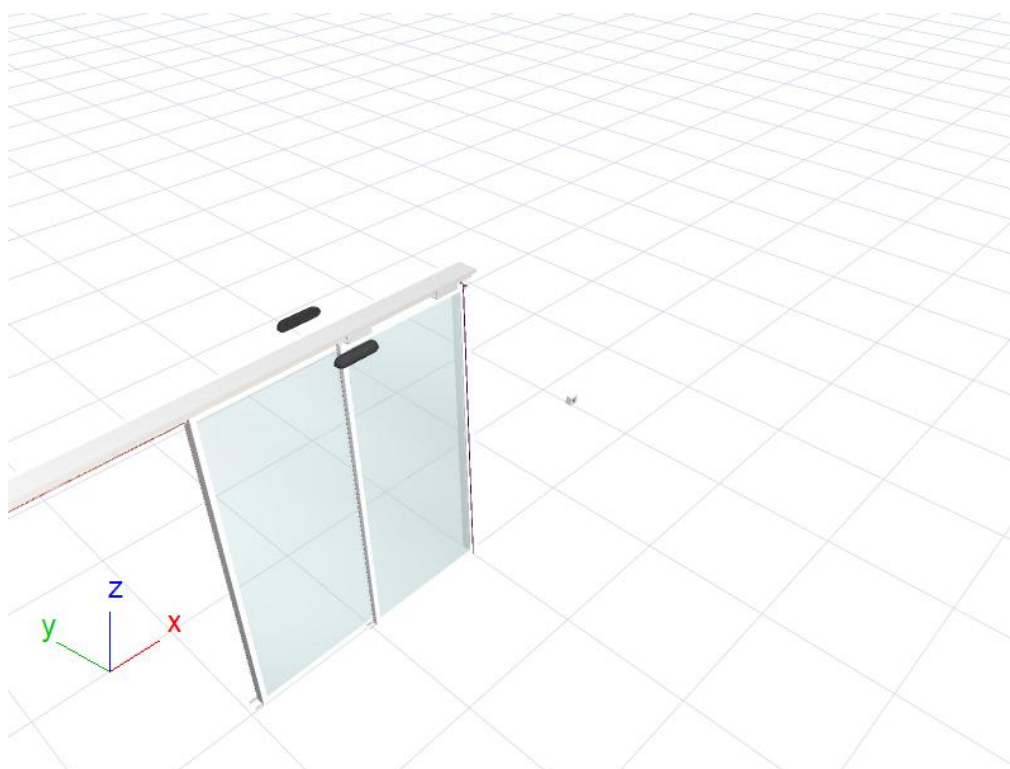
SFR TOULOUSE ESQUIROL

-

M. ZERIBI  
Place Esquirol  
31000 TOULOUSE

## DEVIS DETAILLE

Projet / indice:	<b>1419846-01 / 02 / 02</b>	Date:	<b>21.07.2022</b>
No. client:			
Référence chantier	<b>SFR ESQUIROL</b>	Notre référence:	<b>SFR ESQUIROL</b>
Commercial(e):	<b>David Chuvanduc</b>		



**Largeur de passage: 1 870 mm**  
**Hauteur de passage: 2 340 mm**  
**Longueur du mécanisme: 2 960 mm**

**Record Portes Automatiques**

Avenue Pierre Semard 5

FR-31600 SEYSSSES

Tél: + 33 562 23 18 23

Fax: + 33 562 23 18 29

www.record-portes-automatiques.fr

N° TVA: FR 72 399 024 652

**Pos. 1 Position: PA GAUCHE VUE INT**

Pos.	Quantité	Description
1.1	1 Pce	<b>Mécanisme de porte coulissante télescopique commande par micro-processeur à 2 vantaux</b>
1.2	1 Pce	<b>Poutre support, hauteur 150 mm, longueur 2960 mm</b>
1.3	1 Pce	<b>Vantail de porte gauche</b>
1.4	1 Pce	<b>Vantail de porte gauche (lent)</b>
1.5	1 Pce	<b>Profilé d'étanchéité DIN 20 mm</b>
1.6	1 Pce	<b>Profilé d'étanchéité DIN 20 mm TSA lente</b>
1.7	1 Pce	<b>Profilé aluminium pour fixation murale</b>
1.8	1 Pce	<b>Entrée de porte à 1 vantail ETSA 20 mm</b>
1.9	1 Pce	<b>Commande d'ouverture intérieure</b>
1.10	1 Pce	<b>Commande d'ouverture extérieure</b>
1.11	1 Pce	<b>Boitier de commande</b>
1.12	1 Pce	<b>Verrouillage</b>
1.13	1 Pce	<b>Boitier d'ouverture d'urgence vert (type bris de glace) avec clé de réarmement</b>
1.14	1 Pce	<b>Guidage vantail de porte 20 mm</b>
1.15	1 Pce	<b>Montage sur site</b>
1.98	1 Pce	<b>Dépose PA existante</b>

**Record Portes Automatiques**  
Avenue Pierre Semard 5  
FR-31600 SEYSSSES  
Tél: + 33 562 23 18 23  
Fax: + 33 562 23 18 29  
www.record-portes-automatiques.fr  
N° TVA: FR 72 399 024 652



SFR TOULOUSE ESQUIROL

-

M. ZERIBI  
Place Esquirol  
31000 TOULOUSE

## DEVIS RECAPITULATIF

Projet / indice:	<b>1419846 / 02</b>	Date:	<b>21.07.2022</b>
No. client:			
Référence chantier	<b>SFR ESQUIROL</b>	Notre référence:	<b>SFR ESQUIROL</b>
Commercial(e):	<b>David Chuvanduc</b>		

Pos.	Quantité	Description	Prix unitaire EUR	Prix total EUR
------	----------	-------------	-------------------	----------------

1	1 Pce	<b>Porte coulissante télescopique record 20 ETSA-L, à 2 vantaux</b>	<b>4 690,00</b>	<b>4 690,00</b>
---	-------	---	-----------------	-----------------

Finition bi-couleur (comme aujourd'hui : face ext. 7016  
face int. 9010)  
Simple vitrage 44/2 clair  
Profil 20 mm  
Caisson de 150 mm  
Largeur de passage libre A = 1870 mm  
Hauteur de passage libre G = 2340 mm  
Surlongueur de support L = 0 mm / R = 0 mm  
Type de montage: Applique sur linteau  
Type du mécanisme: 20  
Option du mécanisme: CO48  
**Position: PA GAUCHE VUE INT**

***REMARQUE IMPORTANTE : dans l'état actuel, la mise en place d'une porte neuve est impossible... Une trappe de visite est bien présente sur le passage libre, cela suffit pour la maintenance mais pas pour la dépose et la pose d'une porte neuve ; En effet, un habillage (bois ou placo) vient condamner la zone de fuite des vantaux, cette zone doit obligatoirement être ajourée et accessible avant notre intervention, sans quoi, nous serons dans l'impossibilité d'engager les travaux (une réunion préparatoire entre le plaquiste et notre conducteur de travaux serait souhaitable préalablement).***

**Record Portes Automatiques**

Avenue Pierre Semard 5

FR-31600 SEYSSES

Tél: + 33 562 23 18 23

Fax: + 33 562 23 18 29

[www.record-portes-automatiques.fr](http://www.record-portes-automatiques.fr)

N° TVA: FR 72 399 024 652



Prix total net hors option, hors TVA

**4 690,00**

TVA 20,00 %

**938,00**

**Prix total net hors option, avec TVA**

**5 628,00**

## Record Portes Automatiques

Avenue Pierre Semard 5  
FR-31600 SEYSSES  
Tél: + 33 562 23 18 23  
Fax: + 33 562 23 18 29  
www.record-portes-automatiques.fr  
N° TVA: FR 72 399 024 652



Montage et mise en service inclus

### Les points suivants ne sont pas couverts par la prestation record :

- Serrurerie
- Alimentation électrique et protection adaptées à l'installation
- Fourreau aiguille spécifique ou câble 9/10<sup>ème</sup>, pour la liaison entre le mécanisme et le boîtier de commande si celui-ci est déporté
- Maçonnerie (reprise de sol, scellement des fourreaux)
- Frais (compte prorata, pilotage)

### CONDITIONS DE POSE :

Les produits que nous vous proposons sont fabriqués sur mesure. Leur mise en production sera initiée après réception de votre commande signée et mise au point technique faite ou validation des plans. La date d'installation sera alors planifiée.

Il est important de nous informer au moins 3 jours ouvrés à l'avance de tout problème qui conduirait à décaler la date d'installation, et ce afin d'éviter tout coût supplémentaire. Tout décalage de date d'installation qui interviendrait moins de 48h avant la date d'installation prévue fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 900" HT.

Le jour de l'installation, un représentant du client devra être présent pour réceptionner l'installation et s'assurer qu'il est conforme en tout point à votre commande. Nous en profiterons pour vous montrer le fonctionnement du produit. L'absence de représentant du client vaudra acceptation de l'installation.

Ce devis comprend une intervention d'une équipe de pose sur une seule journée (ou sur plusieurs journées consécutives selon la complexité de l'installation) sans interruptions. Chaque nouvelle intervention ne pourra se planifier qu'en fonction de la disponibilité du planning de pose et fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 450" Hors Taxe.

Afin d'éviter ce type de frais il est important qu'avant le démarrage de notre intervention :

- Le sol soit à niveau (planéité et altimétrie) et complètement terminé.
- La baie soit prête - tolérance sur baie libre +/- 3 mm
- Les câblages et l'alimentation électrique définitive au niveau du mécanisme soient réalisés.

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de précisions complémentaires**

Montage / Livraison: **9 - 10 semaines dès réception des plans signés pour approbation**

Paiement: **Paiement 45 jours - fin de mois par virement**

Validité: **30 jours à partir de la date de l'offre**

En raison des tensions sur la matières premières et composants électroniques, la durée de validité de nos offres est limitée à 1 mois.

Garantie:

- 1 an à compter de la mise en service, pièces et main d'oeuvre incluses.
- Pendant cette durée toute intervention sans notre accord préalable, annule cette garantie.

***Nos produits sont conformes à l'ensemble des normes existantes.***

Cordialement

**Record Portes Automatiques**

Avenue Pierre Semard 5

FR-31600 SEYSSES

Tél: + 33 562 23 18 23

Fax: + 33 562 23 18 29

[www.record-portes-automatiques.fr](http://www.record-portes-automatiques.fr)

N° TVA: FR 72 399 024 652



**Record Portes Automatiques**

David Chuvanduc

Exemplaire à nous retourner dûment complété « Bon pour accord ».  
ACCORD DU CLIENT  
(date, signature et cachet)

## Conditions générales de vente et de maintenance

### APPLICATION DE NOS CONDITIONS GENERALES

Le client reconnaît par le seul fait de passer commande, avoir pris connaissance et accepté sans réserve nos conditions générales. Toute clause contraire inscrite dans la commande du client, dans son acceptation de devis et/ou dans ses conditions générales d'achat ou encore dans un cahier des charges et non expressément acceptée par nous par écrit est réputée sans effet. Pour les opérations et services de maintenance, les conditions particulières sont définies, au-delà de ces conditions générales, dans un contrat de maintenance séparé.

### PRISE ET ACCEPTATION DE COMMANDE

Les commandes sont passées par les clients dans les formes requises par Record afin d'éviter toute erreur ou mauvaise interprétation. Elles font référence au cahier des charges, à la proposition de contrat et/ou au devis établi.

La signature du bon de commande, d'un contrat et/ou l'acceptation du devis par la signature du client vaut commande ferme par le client et confirmation expresse de Record. Toute demande d'annulation de commande doit être faite par lettre recommandée avec accusé réception. En cas d'annulation avant lancement en fabrication, le client sera redevable d'une indemnité financière correspondant à 10% du montant total Hors Taxes. Si l'annulation de commande intervient après la mise en fabrication, le prix du matériel (hors pose) sera facturé au client. Toute modification de prestation demandée par le client ne se fera que par demande écrite, pourra faire l'objet d'une majoration de prix, et ne sera réputée valable qu'après l'acceptation écrite de Record. Le bénéfice d'une commande est personnel au client et ne peut en aucun cas être cédé à quiconque sans notre accord.

### PRIX - CONDITIONS DE RÈGLEMENT - VARIATION

Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la commande. À défaut d'indication contraire, les prix s'entendent nets franco de port hors frais et taxes, transport et livraison. Le paiement intervient en euros par virement ou prélèvement pour la maintenance. Les prix exprimés dans un devis sont valables 30 jours. Il est versé un acompte de 30 % de l'ensemble du devis à la commande, le solde étant versé à 30 jours date de facture. Les études préalables demandées par le client sont payées en intégralité dès leur commande. En cas de doute sur la solvabilité du client, des conditions de paiement plus restrictives pourront être appliquées.

**Tout retard de paiement par rapport à l'échéancier prévu rendra automatiquement le client redevable d'une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, appliquée sur la totalité des sommes restant dues, outre une facturation de 60 € HT pour frais de traitement.**

Le défaut de paiement d'une seule échéance rend toutes les autres immédiatement exigibles. Record se réserve également le droit de suspendre sans préavis toute nouvelle livraison et/ou prestation jusqu'au paiement intégral des sommes dues le tout sans préjudice de dommages-intérêts. Les réclamations ne suspendent aucun des paiements dus.

Dans le cas où le client souhaiterait reporter la date d'installation initialement prévue, il devra informer Record par écrit au plus tôt. Des frais de stockage correspondant à 0,25% de la valeur du matériel seront appliqués pour chaque semaine de report au-delà de 1 mois, et de 1% par semaine au-delà de 2 mois.

Nos prix sont fermes durant la période de validité de nos offres. Au-delà ils pourront être révisés.

### LIVRAISON - DÉLAIS

Sous réserve du transfert des risques aménagé ci-après, les ventes sans pose sont Départ Usine (EX WORKS), celles incluant la pose sont rendues au Lieu de Destination convenu (DAP).

Les délais livraison de matériel et de pose notamment, liés à la disponibilité des matières premières, à celle des sous-ensembles techniques, ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être unilatéralement modifiés par Record sans que ce retard ne puisse donner lieu à une quelconque compensation ou indemnisation au profit du client notamment pour privation de jouissance. Pour les ventes sans pose, la livraison s'entend comme étant effectuée quand les produits sont chargés sur le véhicule d'expédition sur le site de Record.

Pour les ventes avec pose, la livraison s'entend comme étant effectuée lors du déchargement de la marchandise sur le site de pose.

Record se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturation partielle correspondante ; le client ne peut se prévaloir de l'attente des produits restant à livrer pour différer le paiement. De même, refus de prendre livraison n'exonère en aucun cas le client de payer le prix.

Le transfert des risques des produits vendus est contractuellement mis à la charge du client dès la sortie de nos entrepôts et/ou de la sortie des usines de nos fournisseurs. Les produits voyagent donc aux risques et périls du client qui assume l'intégralité de ces risques. En conséquence, toute destruction ou détérioration après la livraison telle que définie dans cet alinéa ne libère pas le client de l'obligation de payer le prix convenu.

### RESERVE DE PROPRIÉTÉ

**Les produits livrés restent notre propriété jusqu'au complet encaissement du prix à l'échéance par Record. Le prix s'entend prix facturé en principal, majoré des frais et intérêts. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des produits vendus.**

Dans le cas où le paiement n'interviendrait pas dans le délai de 48 heures à compter d'une mise en demeure adressée au client par lettre recommandée avec avis de réception, Record se réserve le droit de reprendre les produits livrés, aux frais et risques du client et, si bon nous semble, de résoudre le contrat ; les acomptes déjà perçus sont alors conservés à titre de compensation, sans préjudice de tous dommages-intérêts.

### REPRISE - RETOUR

Aucun matériel ne peut être repris ou échangé sans l'accord écrit de Record ; la réception de matériel et produits retournés ne sera jamais considérée comme traduisant notre accord de reprise ou d'échange. Toute reprise acceptée par nous entraînera la perte pour le client des acomptes qu'il aura versés. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

### POSE - ENVIRONNEMENT MATÉRIEL ET TECHNIQUE

Quand la vente inclut la pose, celle-ci est assurée soit par Record, soit par un sous-traitant agréé qui est impérativement choisi par Record.

Il appartient au client de laisser un libre accès aux locaux de pose avec pour le lieu de pose de la porte, une maçonnerie et une surface sol finies, une surface à niveau et alignée, aux cotes définies dans le devis (tolérance sur baie libre de  $\pm 3$  mm), une arrivée électrique à moins d'un mètre du moteur. **Tout décalage de date d'installation du fait du client qui interviendrait moins de 48h avant la date d'installation prévue fera l'objet d'une facturation forfaitaire de 900€HT.**

Toutes les opérations de dépose préalable, d'aménagement ou de modification de l'environnement de pose sont à la charge exclusive du client. Elles feront l'objet d'une facturation distincte. La serrurerie, l'alimentation et la protection électriques, le fourreau aiguille spécifique ou câble 9/10 de liaison, les travaux de reprise de maçonnerie et les frais (compte prorata, pilotage...) restent à l'entière charge du client.

Sous condition d'un environnement de pose adéquat, la pose est réalisée sur une seule journée, hors porte spéciale. Toute intervention supplémentaire fera l'objet d'une facturation supplémentaire d'un montant de 450€HT. Sauf stipulation contraire dans le devis la pose sera effectuée aux heures ouvrées de l'entreprise du lundi au vendredi hors jours fériés.

### RÉCEPTION

Pour les ventes sans pose le réceptionnaire doit immédiatement, à réception, vérifier la conformité, la quantité, et l'état des produits livrés. Compte tenu de la présence de verre dans nos produits, toute réclamation devra, pour être valable et nous être opposable, être formulée par lettre recommandée AR dans les deux jours ouvrables de la livraison. Faute de réclamations et réserves précises sur les points ci-dessus dans le délai mentionné, la livraison sera réputée pleinement acceptée.

Pour les ventes avec pose, la réception de l'installation est impérativement faite avec le client. A défaut de présence du client le jour de la pose, le procès-verbal de réception est rédigé et signé par Record dont le préposé peut effectuer des photos du chantier qui auront force probante. Dans un cas de réception en l'absence du client, le procès-verbal de réception de Record lui est pleinement opposable. En cas d'une réception globale ultérieure du chantier, il appartient au client et/ou au maître d'ouvrage de protéger les installations posées contre tous chocs, rayures et détériorations de toute nature.

### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les propriétés et caractéristiques techniques des produits ne sont communiquées qu'à titre indicatif et Record peut les modifier unilatéralement à tout moment, sans préavis pour des impératifs techniques ou commerciaux, pour autant que les caractéristiques et propriétés techniques générales et performances des produits ne soient pas altérées par rapport au catalogue de Record et/ou au Devis et/ou au cahier de charges.

### GARANTIE - ASSURANCE

Les produits Record sont garantis un an à compter de leur livraison contre tout défaut de fabrication ou de vice caché et la garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses, frais de pose exclus, sauf si expressément stipulé en frais de pose inclus, sans aucune indemnité, notamment pour privation de jouissance. Toutes autres garanties expressives ou tacites sont exclues. La responsabilité en garantie de Record est limitée à la réparation ou au remplacement des matériels reconnus défectueux ou comportant un défaut de fabrication. Les consommables, piles, batteries, fusibles, ampoules, joints..., tout comme les pièces d'usure liées à l'entretien courant sont exclus de la garantie.

Il appartient au client ou au gardien de l'immeuble (au sens du code civil) de prendre toute disposition pour assurer nos produits (contre détériorations, vols, responsabilité civile...) dès leur livraison.

### LIMITES ET EXCLUSIONS

Sont exclus de la garantie :

- Les dégâts causés par un nettoyage agressif, ou par le contact avec des produits ou matériaux corrosifs ou chimiquement agressifs (notamment milieu chloré et bord de mer)
- Les dégâts et mauvais fonctionnements causés suite au non-entretien, insuffisance / mauvais entretien ou entretien réalisé par du personnel non qualifié
- Les détériorations et mauvais fonctionnements en cas d'utilisation anormale ou abusive du matériel, mauvaise manipulation ;
- Les détériorations mais aussi les dérèglages et mauvais fonctionnements consécutifs à des réparations ou interventions exécutées par des personnes étrangères à Record ou non agréées ou consécutifs à l'utilisation de pièces non agréées par Record ;
- Les détériorations et mauvais fonctionnements liés à des éléments extérieurs (dégât de eaux, choc, collision, court-circuit, incendie, vandalisme ou malveillance...)
- Les détériorations et mauvais fonctionnements consécutifs au non-respect des préconisations de Record ou des normes techniques ou encore des règles de l'art.

La garantie sera suspendue en cas de retard ou de non-paiement total ou partiel du prix du matériel ou des prestations. En aucun cas le client ne saurait prétendre, à quelque titre que ce soit, opérer une quelconque retenue sur le montant des factures correspondant à une livraison incomplète ou portant sur des matériels défectueux.

### DIVISIBILITE

S'il advenait, pour quelque cause que ce soit, qu'une des clauses des présentes conditions générales de vente ne puisse être appliquée, toutes les autres clauses demeureraient valables et auraient force de loi entre les parties.

### LITIGES

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de pluralité de défendeurs, sera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Lyon.